 511 (2012-2013) — Nº 1 (Annexe 2)

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2012-2013

17 JUIN 2013

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2013(1)

EXPOSÉ PARTICULIER

(1)Voir Doc. n°511 (2012-2013) n°1

TABLE DES MATIERES

Secteur budgétaire de M. Demotte, Ministre-Président	Page 4
Secteur budgétaire de M. Nollet, Vice-Président et Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique	Page 12
Secteur budgétaire de M. Antoine, Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances et des Sports	Page 24
Secteur budgétaire de M. Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur	Page 32
Secteur budgétaire de Mme Huytebroeck, Ministre de la Jeunesse	Page 48
Secteur budgétaire de Mme Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances	Page 56
Secteur budgétaire de Mme Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale	Page 78

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Monsieur Rudy Demotte

Ministre-Président

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 - Services généraux 5

Division organique 01 - Dotations au Parlement et au Médiateur de la Communauté française 5

Division organique 10 - Services du Gouvernement de la Communauté française et organismes non rattachés aux divisions organiques 5

Division organique 11 - Affaires générales - Secrétariat général 6

Division organique 12 - Informatique 10

Division organique 14 - Relations internationales et Actions du Fonds social européen 10

Annexe

CHAPITRE I
SERVICES GÉNÉRAUX

DIVISION ORGANIQUE 01
DOTATIONS AU PARLEMENT ET AU MÉDIATEUR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROGRAMME 1 - PARLEMENT

11 - CHARGES DIVERSES

01.31 11 *Dotation au Parlement de la Communauté française*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 140 milliers d'euros

Contribution aux dépenses occasionnées par l'organisation de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le Parlement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 140 milliers d'euros

Contribution aux dépenses occasionnées par l'organisation de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles par le Parlement.

PROGRAMME 2 - MÉDIATEUR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

20 - FONCTIONNEMENT

01.01 20 *Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du service du Médiateur*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 33 milliers d'euros

Il s'agit d'un rééquilibrage des dotations de fonctionnement du Médiateur aux Parlements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La dotation au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le fonctionnement du Médiateur est augmentée de 33.000 €, celle du Parlement wallon est diminuée d'un montant équivalent. Au total l'effet est neutre pour le Médiateur.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 33 milliers d'euros

Il s'agit d'un rééquilibrage des dotations de fonctionnement du Médiateur aux Parlements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La dotation au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le fonctionnement du Médiateur est augmentée de 33.000 €, celle du Parlement wallon est diminuée d'un montant équivalent. Au total l'effet est neutre pour le Médiateur.

DIVISION ORGANIQUE 10
SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET ORGANISMES NON RATTACHÉS AUX DIVISIONS ORGANIQUES

PROGRAMME 5 - SERVICE PERMANENT D'ASSISTANCE EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET PÉCUNIAIRE DES CABINETS

51 - DÉPENSES DE PERSONNEL

11.05 51 *Remboursement pécule de vacances*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 115 milliers d'euros

Remboursement des retenues de 13,07 % opérées, de 2005 à 2011, sur le pécule de vacances attribué au personnel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII. Le montant concenre les années 2009 et 2010, il s'agait de la 2ème tranche du remboursement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 115 milliers d'euros

Remboursement des retenues de 13,07 % opérées, de 2005 à 2011, sur le pécule de vacances attribué au personnel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII. Le montant concenre les années 2009 et 2010, il s'agait de la 2ème tranche du remboursement.

PROGRAMME 6 - CHARGES LIÉES AU GOUVERNEMENT
61 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

12.08 61 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services en matière de diffusion de l'information*

Crédit de liquidation

Réduction : -14 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

DIVISION ORGANIQUE 11
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME 1 - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
12 - INFORMATION ET RECHERCHES

12.32 12 *Dépenses de toute nature en matière de conception, réalisation et valorisation d'études et de recherches sectorielles et intersectorielles*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

PROGRAMME 2 - FORMATION - RECRUTEMENT - SÉLECTION
21 - FORMATION - RECRUTEMENT - SÉLECTION

01.05 21 *Dépenses de toute nature en matière d'E-Gouvernement*

Crédit de liquidation

Réduction : -15 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

PROGRAMME 3 - INFORMATION, PROMOTION, RAYONNEMENT DE LA LANGUE, DE LA CULTURE FRANÇAISES ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

31 - INFORMATION, PROMOTION, RAYONNEMENT DE LA LANGUE, DE LA CULTURE FRANÇAISES ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

01.01 31 *Financement du décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocides et des crimes contre l'humanité ainsi que d'appels à projets dans le cadre des commémorations du centenaire de la Guerre 14-18*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

12.25 31 *Dépenses de toute nature pour la coordination des matières transversales en matière d'information, de promotion et de rayonnement de la Communauté française et des valeurs démocratiques qu'elle défend*

Crédit d'engagement

Réduction : -40 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

33.05 31 *Subventions de toute nature allouées en vue de la coordination des matières transversales, de l'information, du rayonnement, de la notoriété et de la promotion de la Communauté française et des valeurs démocratiques qu'elle défend, en Belgique et à l'étranger*

Crédit d'engagement

Réduction : -30 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

33.09 31 *Subventions en vue de soutenir, conjointement avec la Région wallonne, les métropoles de la culture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 350 milliers d'euros

Il s'agit du report des moyens d'engagements prévus en 2012 pour la subvention à la Métropole culture 2014, Molennbeek-St-Jean. Ceux-ci n'avaint pu être engagés fin 2012, pour des raisons techniques, Les moyens de liquidation avaient été prévus en suffisance dès l'initial 2013.

41.02 31 *Financement de l'accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française dans le cadre du renforcement des synergies en matière statistiques*

Crédit d'engagement

Réduction : -20 milliers d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

41.03 31 *Subventions aux institutions publiques organisatrices des fêtes de la Communauté française*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

33 - COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

33.04 33 *Subvention allouée dans le cadre de la coopération entre les Communautés française et germanophone (loi du 31 décembre 1983 - art. 55, § 3)*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

35 - INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

33.03 35 *Subventions diverses consenties pour la coopération entre les 3 Communautés dans le domaine de l'éducation*

Crédit d'engagement

Réduction : -2 milliers d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -6 milliers d'euros

Adaptations des crédits aux besoins prévisionnels 2013.

37 - PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT

01.01 37 *Dépenses de toute nature relatives à la protection des droits de l'enfant*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 10 milliers d'euros

Tansferts de crédits en provenance des budgets de la Ministre Huytebroek afin de développer des actions spécifiques.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 10 milliers d'euros

Tansferts de crédits en provenance des budgets de la Ministre Huytebroek afin de développer des actions spécifiques.

12.01 37 *Dépenses de toute nature relatives à la diffusion de la convention des droits de l'enfant, à la formation et à l'information et à l'organisation de manifestations, dans le cadre de travaux internationaux*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 95 milliers d'euros

Transfert de crédits d'engagement à partir de l'AB de subvention 33.01.37. en fonction du type de dépenses relatives à la convention des droits de l'enfant qui sont prévues cette année, au regard de la codification SEC95.

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation aux besoins prévisionnels.

33.01 37 *Subventions relatives à la diffusion de la convention des droits de l'enfant, à la formation et à l'information et à l'organisation de manifestations, dans le cadre des travaux internationaux*

Crédit d'engagement

Réduction : -115 milliers d'euros

Transfert de crédits d'engagement vers l'AB 12.01.37. en fonction du type de dépenses relatives à la convention des droits de l'enfant prévues cette année, en regard de la codification SEC95.

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des besoins prévisionnels 2013.

38 - DÉMOCRATIE OU BARBARIE

12.01 38 *Dépenses de toute nature relatives aux actions du service démocratie ou barbarie et aux actions du Conseil de la Transmission de la Mémoire*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation des crédits en fonction des besoins prévisionnels 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des besoins prévisionnels 2013.

PROGRAMME 7 - CORPS INTERMINISTÉRIEL DES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT

70 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES COMMISSAIRES

12.01 70 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Réduction : -2 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des besoins prévisionnels 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -7 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des besoins prévisionnels 2013.

DIVISION ORGANIQUE 12
INFORMATIQUE

PROGRAMME 1 - INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
14 - DOTATION ETNIC - CYBERÉCOLES

41.01 14 *Dotation à l'Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication (ETNIC)*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 151 milliers d'euros

Remboursement des retenues de 13,07 % opérées, de 2005 à 2011, sur le pécule de vacances attribué au personnel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII. Le montant concenre les années 2009 et 2010, il s'agait de la 2ème tranche du remboursement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 151 milliers d'euros

Remboursement des retenues de 13,07 % opérées, de 2005 à 2011, sur le pécule de vacances attribué au personnel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII. Le montant concenre les années 2009 et 2010, il s'agait de la 2ème tranche du remboursement.

DIVISION ORGANIQUE 14
RELATIONS INTERNATIONALES ET ACTIONS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

PROGRAMME 1 - RELATIONS INTERNATIONALES
12 - INTERVENTIONS DIVERSES DANS LE CADRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

33.02 12 *Subventions diverses dans le cadre des relations internationales*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 20 milliers d'euros

Augmentation des crédits d'engagement afin de mener diverses actions dans le cadre des relations internationales.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 34 milliers d'euros

Augmentation des crédits d'engagement afin de mener diverses actions dans le cadre des relations internationales.

PROGRAMME 2 - ACTIONS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

20 - FINANCEMENT D'ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ET DE L'AUDIT

12.01 20 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 50 milliers d'euros

Augmentation des crédits a la demande du Service d'audit des projets européens afin de réaliser plusieurs audits et certifications supplémentaires en 2013, suivant ainsi les obligations européennes en la matière.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 26 milliers d'euros

Augmentation des crédits a la demande du Service d'audit des projets européens afin de réaliser plusieurs audits et certifications supplémentaires en 2013, suivant ainsi les obligations européennes en la matière.

22 - ACTIONS ET ÉTUDES DIVERSES

01.03 22 *Dépenses de toute nature en relation avec les activités de l'agence FSE*

Crédit d'engagement

Réduction : -30 milliers d'euros

Adaptation des crédits en fonction des besoins prévisionnels.

Adapt

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

Crédit de liquidation

Réduction : -26 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

PROGRAMME 3 - DIVERSES INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

30 - SUBVENTIONS - COTISATIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES - RECHERCHES ET ENQUÊTES - PARTICIPATION AUX PROGRAMMES EUROPÉENS

12.01 30 *Dépenses courantes pour l'achat de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Réduction : -25 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

Crédit de liquidation

Réduction : -26 milliers d'euros

Adaptation des crédits aux besoins prévisionnels.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Monsieur Jean-Marc Nollet

Vice-Président et Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 - Services généraux 14
Division organique 06 - Cabinets ministériels 14
Division organique 11 - Affaires générales - Secrétariat général 14
Division organique 13 - Gestion des Immeubles 18
Chapitre 2 - Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport 20
Division organique 19 - Enfance 20
Chapitre 3 - Éducation, Recherche et Formation 20
Division organique 44 - Bâtiments scolaires 20
Division organique 45 - Recherche scientifique 21
Annexe

CHAPITRE I
SERVICES GÉNÉRAUX

DIVISION ORGANIQUE 06
CABINETS MINISTÉRIELS

PROGRAMME 9 - CHARGES LIÉES AU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

91 - LOYERS - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

12.06 91 *Loyers de biens immobiliers des Cabinets en ce compris les loyers, canons, impôts et taxes régionales grevant les bâtiments*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

12.22 91 *paiement de primes d'assurances*

Crédit d'engagement

Réduction : -3 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Réduction : -3 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

DIVISION ORGANIQUE 11
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE

01 - DÉPENSES DE PERSONNEL

11.03 01 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 3218 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté compte tenu de la poursuite du remboursement de la retenue de 13,07 % effectuée sur les pécules de vacances des agents du ministère de la Communauté française, de 2009 à 2010, et en vue d'une répartition optimale des crédits entre les AB 11.03 (personnel statutaire) et 11.04 (personnel autre que statutaire).

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 3218 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté compte tenu de la poursuite du remboursement de la retenue de 13,07 % effectuée sur les pécules de vacances des agents du ministère de la Communauté française, de 2009 à 2010, et en vue d'une répartition optimale des crédits entre les AB 11.03 (personnel statutaire) et 11.04 (personnel autre que statutaire).

11.04 01 *Personnel autre que statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -234 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté compte tenu de la poursuite du remboursement de la retenue de 13,07 % effectuée sur les pécules de vacances des agents du ministère de la Communauté française, de 2009 à 2010, et en vue d'une répartition optimale des crédits entre les AB 11.03 (personnel statutaire) et 11.04 (personnel autre que statutaire).

Crédit de liquidation

Réduction : -234 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté compte tenu de la poursuite du remboursement de la retenue de 13,07 % effectuée sur les pécules de vacances des agents du ministère de la Communauté française, de 2009 à 2010, et en vue d'une répartition optimale des crédits entre les AB 11.03 (personnel statutaire) et 11.04 (personnel autre que statutaire).

02 - BIENS, SERVICES, INDEMNITÉS, ASSURANCES, FOURNITURES, ÉQUIPEMENT, IMPRIMERIE ET PROVISIONS

12.02 02 *Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux et dépenses d'entretien. Fournitures de biens et de services : frais de bureau, transports, impôts, rétributions, publications du département, formation professionnelle, habillement et autres dépenses d'administration*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 100 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 100 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

12.05 02 *Indemnités généralement quelconques au personnel de la Communauté française pour charges réelles et dégâts matériels, ainsi que les frais de transport afférents aux voyages de service (y compris l'intervention de la Communauté française - employeur dans le prix des abonnements)*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 409 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins avérés en matière de frais de mission.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 409 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins avérés en matière de frais de mission.

03 - RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - SERVICE JURIDIQUE

12.01 03 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services et remboursement de frais*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 886 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 886 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

06 - MÉDECINE DU TRAVAIL

01.02 06 *Dépenses de toute nature en matière de médecine du travail*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Le montant de ce crédit est réduit afin d'alimenter l'AB 12.36.

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Le montant de ce crédit est réduit afin d'alimenter l'AB 12.36.

01.03 06 *Dépenses de toute nature en matière de protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 204 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses en matière de protection contre la violence et le harcèlement et les dépenses en matière de médecine du travail, en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 204 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses en matière de protection contre la violence et le harcèlement et les dépenses en matière de médecine du travail, en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

12.34 06 *Conventions inhérentes à la Médecine du travail*

Crédit d'engagement

Réduction : -204 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses en matière de protection contre la violence et le harcèlement et les dépenses en matière de médecine du travail, en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

Crédit de liquidation

Réduction : -204 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses en matière de protection contre la violence et le harcèlement et les dépenses en matière de médecine du travail, en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

12.36 06 *Contrôle des absences pour maladie des membres du personnel des Services du Gouvernement de la Communauté française*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats à conclure.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

PROGRAMME 2 - FORMATION - RECRUTEMENT - SÉLECTION
21 - FORMATION - RECRUTEMENT - SÉLECTION

12.01 21 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services dans le domaine de l'accueil des nouveaux agents*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

74.01 21 *Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables*

Crédit d'engagement

Réduction : -15 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Réduction : -15 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

DIVISION ORGANIQUE 13
GESTION DES IMMEUBLES

PROGRAMME 1 - IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
11 - GESTION DES IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

01.01 11 *Dépenses de toute nature en lien avec le Pass*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 2 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

12.07 11 *Frais exceptionnels de services et d'acquisitions de biens non durables*

Crédit d'engagement

Réduction : -446 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les frais exceptionnels et les achats, constructions et premiers équipements en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 8 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les frais exceptionnels et les achats, constructions et premiers équipements en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

72.32 11 *Achats de terrains et de bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiment*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 672 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les frais exceptionnels et les achats, constructions et premiers équipements.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 47 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour rendre optimale la répartition des crédits entre les frais exceptionnels et les achats, constructions et premiers équipements en fonction des contrats en cours et des droits à constater durant l'année budgétaire.

12 - LOYERS ET ÉNERGIE

12.06 12 *Loyers de biens immobiliers administratifs en ce compris les loyers, canons, impôts et taxes régionales grevant les bâtiments*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 97 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des contrats en cours.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 88 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

14 - CHARGES FINANCIÈRES RELATIVES AUX BÂTIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

22.24 14 *Charges d'intérêts relatives à l'immeuble occupé par l'Antenne déconcentrée de l'Aide à la Jeunesse à Charleroi*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 34 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

71.04 14 *Charges d'amortissement relatives à l'immeuble occupé par l'Antenne déconcentrée de l'Aide à la Jeunesse à Charleroi*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 212 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

CHAPITRE II
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT

DIVISION ORGANIQUE 19
ENFANCE

PROGRAMME 1 - OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
11 - OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

41.01 11 *Dotation à l'Office de la Naissance et de l'Enfance*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1855 milliers d'euros

Le montant du crédit a été adapté pour assurer la mise en oeuvre des missions confiées à l'Office et prendre en charge le paiement de la retenue de 13,07 % du pécule de vacances effectuée en 2009 et 2010, en parallèle avec les remboursements effectués en faveur des agents du ministère.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1855 milliers d'euros

Le montant du crédit a été adapté pour assurer la mise en œuvre des missions confiées à l'Office et prendre en charge le paiement de la retenue de 13,07 % du pécule de vacances effectuée en 2009 et 2010, en parallèle avec les remboursements effectués en faveur des agents du Ministère.

CHAPITRE III
ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION

DIVISION ORGANIQUE 44
BÂTIMENTS SCOLAIRES

PROGRAMME 0 - FONCTIONNEMENT DES FONDS DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET DES INSTITUTIONS SUCCÉDANT AU FONDS NATIONAL DE GARANTIE
01 - FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

01.06 01 *Programme prioritaire de travaux PPT*

Crédit d'engagement

Réduction : -1097 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 %) et des modifications apportées au décret du 16 novembre 2007.

Crédit de liquidation

Réduction : -179 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 %).

12.04 01 *Dépenses courantes relatives au financement des bâtiments scolaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 123 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté afin de rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses courantes relatives au financement des bâtiments scolaires et les dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services.

03 - GESTION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

12.01 03 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Réduction : -123 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté afin de rendre optimale la répartition des crédits entre les dépenses courantes relatives au financement des bâtiments scolaires et les dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services.

DIVISION ORGANIQUE 45
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PROGRAMME 1 - SUBVENTIONS ASBL OU ASSIMILÉS

12 - ASSOCIATIONS SCIENTIFIQUES ET UNIVERSITAIRES

33.09 12 *Subventions à l'université des aînés*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 3 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

PROGRAMME 2 - SUBVENTIONS DIVERSES

20 - RECHERCHE SCIENTIFIQUE FONDAMENTALE COLLECTIVE

41.01 20 *Subvention à l'Institut Wallonie-Bruxelles d'évaluation des choix technologiques*

Crédit de liquidation

Réduction : -11 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

PROGRAMME 3 - SUBVENTIONS RECHERCHE FONDAMENTALE

33 - FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET FONDS ASSOCIÉS

41.04 33 *Subvention légale pour l'octroi de mandats et de bourses de recherche (loi 27/07/1971)*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 179 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction de la révision des paramètres d'indexation, des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 % pour les frais de fonctionnement) et en vue de liquider les soldes de régularisation des années antérieures, conformément à la loi du 27 juillet 1971 relative au financement et au contrôle des institutions universitaires.

Crédit de liquidation

Réduction : -118 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction de la révision des paramètres d'indexation, des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 % pour les frais de fonctionnement) et en vue de liquider, en termes de droits constatés, les soldes de régularisation des années antérieures, conformément à la loi du 27 juillet 1971 relative au financement et au contrôle des institutions universitaires.

41.05 33 *Subventions au FNRS dans le cadre du plan d'expansion*

Crédit d'engagement

Réduction : -206 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour tenir compte des montants déjà engagés ou liquidés.

Crédit de liquidation

Réduction : -304 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté pour tenir compte des montants déjà engagés ou liquidés.

41.07 33 *Subventions pour le financement de la formation des chercheurs dans l'industrie et dans l'agriculture*

Crédit d'engagement

Réduction : -83 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction de la révision des paramètres d'indexation, des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 % pour les frais de fonctionnement) et en vue de liquider les soldes de régularisation des années antérieures, conformément au décret du 20 juillet 2000.

34 - SUBVENTIONS DIVERSES

41.10 34 *Soutien aux infrastructures de recherche*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 8 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté aux besoins du service, en fonction des droits à constater durant l'année budgétaire.

35 - FONDS ET PROGRAMMES DE RECHERCHE

41.13 35 *Subventions pour le financement des actions de recherche concertées au sein des académies universitaires*

Crédit d'engagement

Réduction : -103 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction de la révision des paramètres d'indexation, des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 % pour les frais de fonctionnement) et en vue de liquider les soldes de régularisation des années antérieures, conformément au décret du 30 mars 2007.

41.14 35 *Subventions pour le financement des Fonds spéciaux pour la recherche dans les académies universitaires*

Crédit d'engagement

Réduction : -103 milliers d'euros

Le montant de ce crédit a été adapté en fonction de la révision des paramètres d'indexation, des mesures d'économie décidées en matière d'indexation (limitée à 0,2 % pour les frais de fonctionnement) et en vue de liquider les soldes de régularisation des années antérieures, conformément au décret du 30 mars 2007.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Monsieur André Antoine

Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances et des Sports

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 - Services généraux 26

Division organique 11 - Affaires générales - Secrétariat général 26

Chapitre 2 - Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport 27

Division organique 15 - Infrastructures de la Santé, des Affaires sociales, de la Culture et du Sport 27

Division organique 16 - Santé 27

Division organique 26 - Sport 28

Chapitre 3 - Éducation, Recherche et Formation 29

Division organique 40 - Services communs, affaires générales, recherche en éducation, pilotage de l'enseignement (interréseaux) et orientation - relations internationales 29

Chapitre 4 - Dette publique de la Communauté française 29

Division organique 85 - Dette directe 29

Chapitre 5 - Dotations à la Région Wallonne et à la Commission Communautaire française 30

Division organique 90 - Dotations à la Région wallonne et à la Commission Communautaire française 30

CHAPITRE I
SERVICES GÉNÉRAUX

DIVISION ORGANIQUE 11
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE

02 - BIENS, SERVICES, INDEMNITÉS, ASSURANCES, FOURNITURES, ÉQUIPEMENT, IMPRIMERIE ET PROVISIONS

01.12 02 *Provision conjoncturelle*

Crédit d'engagement

Réduction : -700 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -700 milliers d'euros

Décision du conclave budgétaire.

09 - PERTES RÉSULTANT DES DÉFICITS DES COMPTABLES DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

01.01 09 *Remboursement de recettes indûment perçues les années antérieures*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

PROGRAMME 3 - INFORMATION, PROMOTION, RAYONNEMENT DE LA LANGUE, DE LA CULTURE FRANÇAISES ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

34 - MANIFESTATIONS DIVERSES

33.02 34 *Subventions diverses à des actions de visibilité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment par la pratique sportive*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

PROGRAMME 9 - CELLULE COMPTABILITÉ

90 - CELLULE COMPTABILITÉ

01.01 90 *Dépenses de toute nature en rapport avec l'informatisation d'une comptabilité publique*

Crédit d'engagement

Réduction : -600 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -295 milliers d'euros

Transfert non récurrent du budget de la FWB vers le budget de la Wallonie pour le développement de projets informatiques dans le cadre de la mise en oeuvre et de l'informatisation de la nouvelle comptabilité publique.

CHAPITRE II
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT

DIVISION ORGANIQUE 15
INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DU SPORT

PROGRAMME 3 - CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DU SPORT
33 - CENTRES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

01.02 33 *Dépenses de toute nature relatives à la création d'un centre sportif de haut niveau*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 2500 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 2500 milliers d'euros

Application de la décision du Gouvernement relative à la conception et à la réalisation de l'infrastructure couverte destinée aux sportifs de haut niveau (Louvain-la-Neuve).

Plan liquidation						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	2500					

DIVISION ORGANIQUE 16
SANTÉ

PROGRAMME 2 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ
22 - ACTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA SANTÉ

12.36 22 *Contrôle médico-sportif*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Adaptation aux besoins (commande de matériel).

33.01 22 *Contibution au fonctionnement de l'Agence mondiale antidopage*

Crédit d'engagement

Réduction : -6 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -6 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

DIVISION ORGANIQUE 26
SPORT

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE
01 - BIENS ET SERVICES

12.01 01 *Honoraires d'avocats, médecins ou plus généralement d'experts et de spécialistes externes à la Communauté française. Frais de justice. Jetons de présence, services, prestations. Frais de route et de séjour de personnes étrangères à l'administration de la Communauté française*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 74 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 62 milliers d'euros

Adaptation aux besoins (jetons de présence, marché d'audit des fédérations sur 3 ans, solde audit de fonctionnement 2011).

PROGRAMME 1 - EDUCATION PHYSIQUE ET SPORT
13 - MATÉRIEL NON DURABLE

12.35 13 *Services sportifs - Achat de matériel non durable*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

14 - CENTRES SPORTIFS

01.01 14 *Dépenses de toute nature relatives à la gestion des centres sportifs*

Crédit d'engagement

Réduction : -69 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -57 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

PROGRAMME 2 - RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

21 - PROMOTION DU SPORT ET DE L'ADEPS

12.34 21 *Eté sport*

Crédit de liquidation

Réduction : -125 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.

22 - ETUDES ET RECHERCHES DANS LE DOMAINE DU SPORT

12.32 22 *Frais d'études et d'expertise scientifique*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 125 milliers d'euros

Adaptation aux besoins (marché ULB sur 2 ans 2012-2013 à liquider en 2013 - système tendineux).

CHAPITRE III
ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION

DIVISION ORGANIQUE 40
SERVICES COMMUNS, AFFAIRES GÉNÉRALES, RECHERCHE EN ÉDUCATION, PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT (INTERRÉSEAUX) ET ORIENTATION - RELATIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME 2 - PROVISIONS POUR CHARGES DIVERSES

21 - PROVISIONS DIVERSES

01.06 21 *Provision générale pour litiges et négociations en cours*

Crédit d'engagement

Réduction : -690 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -690 milliers d'euros

Décision du conclave budgétaire.

CHAPITRE IV
DETTE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

DIVISION ORGANIQUE 85
DETTE DIRECTE

PROGRAMME 1 - SERVICE DE LA DETTE DIRECTE

10 - AMORTISSEMENTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS - PAPIER COMMERCIAL

21.01 10 *Intérêts dus en application de l'article 54, § 1er, alinéa 3, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions et de la convention d'exécution, y compris années antérieures*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 2300 milliers d'euros

Adaptation aux besoins.
Un montant de 2.300 milliers € inscrit au budget 2012 n'a été liquidé qu'en janvier 2013. Il convient donc, toutes choses étant égales par ailleurs, d'augmenter à due concurrence les crédits de liquidation 2013.

21.03 10 *Intérêts dus au Caissier de la Communauté française pour l'utilisation de la ligne de crédit à très court terme, intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie à court terme et intérêts dus à des organismes administratifs de la Communauté disposant d'une autonomie comptable, y compris années antérieures*

Crédit d'engagement

Réduction : -9200 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -9200 milliers d'euros

Les intérêts à court terme n'ayant pas augmenté au cours du 1er trimestre de l'année 2013, une réduction des crédits destinés à faire face aux charges d'intérêts à court terme est rendue possible. Par ailleurs, une part importante des besoins bruts de financement a déjà été levée et ne doit donc pas être préfinancée par la trésorerie.

21.04 10 *Intérêts dus pour la dette consolidée, y compris primes éventuelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -11591 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -13917 milliers d'euros

Les intérêts à long terme n'ayant pas augmenté au cours du 1er trimestre de l'année 2013, une réduction des crédits destinés à faire face aux charges d'intérêts à long terme est rendue possible. Par ailleurs, l'estimation du solde à emprunter jusque fin d'année a pu être revue à la baisse.

CHAPITRE V
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

DIVISION ORGANIQUE 90
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

PROGRAMME 1 - DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

11 - RÉGION WALLONNE - COCOF

01.32 11 *Dotation à la Région wallonne*

Crédit d'engagement

Réduction : -4815 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -4815 milliers d'euros

Adaptation aux paramètres économiques.
Le budget initial 2013 avait été estimé sur la base des hypothèses extraites notamment du Budget Economique du 14 septembre 2012 et confirmées le 30 octobre 2012 :
- inflation 2012 = 2,90%
- inflation 2013 = 1,80%
- indice barémique de la fonction publique bruxelloise 2012 = 2%
- indice barémique de la fonction publique bruxelloise 2013 = 2%
Le budget ajusté 2013 est calculé sur la bse des hypothèses extraites notamment du Budget Economique du 7 février 2013 :
- inflation 2012 = 2,84%
- inflation 2013 = 1%
- indices barémiques de la fonction publique bruxelloise 2012 et 2013 inchangés.

01.33 11 *Dotation à la Commission communautaire française*

Crédit d'engagement

Réduction : -1403 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -1403 milliers d'euros

Adaptation aux paramètres économiques (cfr AB 01.32).

01.34 11 *Dotations à la Région wallonne et à la Commission communautaire française - Règlement définitif de l'exercice antérieur (y compris les intérêts)*

Crédit d'engagement

Réduction : -421 milliers d'euros

Crédit de liquidation

Réduction : -421 milliers d'euros

Adaptation aux paramètres économiques.
Le budget initial 2013 avait été calculé à 1.413 milliers € (1.094 milliers € au profit de la Région wallonne et 319 milliers € au profit de la Cocof).
Suite à l'adaptation du paramètre d'inflation 2012 (de 2,90% à 2,84%) et des intérêts sur certificats de trésorerie à 3 mois de décembre 2012 (de -0,02% à -0,03%), le budget ajusté est calculé à 992 milliers € (768 milliers € au profit de la Région wallonne et 224 milliers € au profit de la Cocof).

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Monsieur Jean-Claude Marcourt

Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur

TABLE DES MATIERES

Chapitre 3 - Éducation, Recherche et Formation 34

Division organique 40 - Services communs, affaires générales, recherche en éducation, pilotage de l'enseignement (interréseaux) et orientation - relations internationales 34

Division organique 54 - Enseignement universitaire 35

Division organique 55 - Enseignement supérieur hors Université et Hautes Écoles 41

Division organique 57 - Enseignement artistique 44

CHAPITRE III
ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION

DIVISION ORGANIQUE 40
SERVICES COMMUNS, AFFAIRES GÉNÉRALES, RECHERCHE EN ÉDUCATION, PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT (INTERRÉSEAUX) ET ORIENTATION - RELATIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME 3 - INITIATIVES DIVERSES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

30 - INITIATIVES DIVERSES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01.04 30 *Dotations et subventions aux institutions supérieures en exécution du décret "Support de cours"*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -1007 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement. Par ailleurs, il a été réalloué vers les AB idoines des DO 54 (AB 41.15.13 et AB 44.03.22), 55 (AB 33.01.82) et 57 (AB 01.04.30) afin d'en permettre la liquidation.

PROGRAMME 4 - RECHERCHES EN ÉDUCATION, PILOTAGE INTERRÉSEAUX - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES INTERRÉSEAUX - ORIENTATION - DIVERS

44 - AGENCE D'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

41.30 44 *Dotation à l'Agence pour l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur organisé ou subventionné par la Communauté française*

Crédit d'engagement

Réduction : -4 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -4 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

PROGRAMME 5 - COLLABORATION À DIVERSES INSTITUTIONS ET ORGANISMES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT - DIVERS

55 - DÉPENSES DIVERSES RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01.01 55 *Dépenses de toute nature relatives à l'Enseignement supérieur*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 2201 milliers d'euros

Le transfert vers ce crédit provient de l'AB 01.01.60 de la DO 40.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1335 milliers d'euros

Le transfert de ce crédit provient de l'AB 01.01.60 de la DO 40.

01.02 55 *Indemnités à des tiers découlant de la responsabilité de la Communauté française en matière d'enseignement supérieur, transactions et études juridiques*

Crédit d'engagement

Réduction : -700 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -700 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

PROGRAMME 6 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE SCIENTIFIQUE - ADMINISTRATION

60 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

01.01 60 *Provision pour politiques nouvelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -2701 milliers d'euros

Ce crédit a été réalloué vers l'AB 01.01.55 de la DO 40 et l'AB 40.04.45 de la DO 54.

Crédit de liquidation

Réduction : -1835 milliers d'euros

Ce crédit a été transféré vers l'AB 01.01.55 de la DO 40 et l'AB 40.04.45 de la DO 54.

DIVISION ORGANIQUE 54
ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

PROGRAMME 1 - UNIVERSITÉS DE LA COMMUNAUTÉ

10 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.12 10 *Allocation de fonctionnement - Université de Liège*

Crédit d'engagement

Réduction : -900 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -900 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

41.13 10 *Allocation de fonctionnement - Université de Mons*

Crédit d'engagement

Réduction : -293 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -293 milliers d'euros

Ce crédit a réestimé afin de tenir compte de l'évolution de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

41.15 10 *Allocation de fonctionnement - Académie Wallonie-Europe*

Crédit d'engagement

Réduction : -64 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -64 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

11 - SUBVENTIONS

61.01 11 *Subvention destinée à la constitution du capital du CHU de Liège*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

13 - SUBVENTIONS SOCIALES

41.15 13 *Subventions sociales aux universités et établissements y assimilés*

Crédit d'engagement

Réduction : -33 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 143 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et du transfert en provenance de l'AB 01.04.30 de la DO 40.

PROGRAMME 2 - UNIVERSITÉS LIBRES

20 - INTERVENTION

44.02 20 *Intervention de la Communauté en application de l'article 34 de la loi du 27 juillet 1971*

Crédit d'engagement

Réduction : -41 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013.

Crédit de liquidation

Réduction : -41 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décemrbre 2013.

21 - SUBVENTIONS

44.04 21 *Subvention au Département Environnement de l'Université de Liège*

Crédit d'engagement

Réduction : -11 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décemrbe 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -11 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

22 - SUBVENTIONS SOCIALES - UNIVERSITÉS LIBRES SUBVENTIONNÉES

44.03 22 *Subventions sociales aux universités et établissements y assimilés*

Crédit d'engagement

Réduction : -77 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 222 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et du transfert en provenance de l'AB 01.04.30 de la DO 40.

23 - ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT

44.12 23 *Allocation de fonctionnement à l'Université catholique de Louvain*

Crédit d'engagement

Réduction : -1059 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -1059 milliers d'euros

Ce crédit a été adopté de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.13 23 *Allocation de fonctionnement à l'Université libre de Bruxelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -423 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -423 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.14 23 *Allocation de fonctionnement aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur*

Crédit d'engagement

Réduction : -265 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -265 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.15 23 *Allocation de fonctionnement aux Facultés universitaires catholiques de Mons*

Crédit d'engagement

Réduction : -45 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé de mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -45 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.17 23 *Allocation de fonctionnement aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -72 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compté de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -72 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.18 23 *Allocation de fonctionnement à l'Académie Louvain*

Crédit d'engagement

Réduction : -97 milliers d'euros

Ce crédit a été adopté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -97 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

44.19 23 *Allocation de fonctionnement à l'Académie Wallonie-Bruxelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -88 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -88 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé du mois de décembre 2013 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

PROGRAMME 4 - ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

45 - COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE - BANQUE DE DONNÉES

40.04 45 *Allocations relatives aux études de médecine*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 500 milliers d'euros

Ce crédit vise à permettre l'application du nouveau dispositif relatif à la médecine.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 500 milliers d'euros

Ce crédit vise à permettre l'application du nouveau dispositif relatif à la médecine.

40.05 45 *Subventions en faveur d'initiatives en matière de promotion de la réussite*

Crédit d'engagement

Réduction : -21 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -21 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

40.07 45 *Intervention en faveur des étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude*

Crédit d'engagement

Réduction : -88 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -88 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

DIVISION ORGANIQUE 55
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ ET HAUTES ÉCOLES

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES HAUTES ÉCOLES

51 - HAUTES ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT AUX HAUTES ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

41.21 51 *Dotation aux Hautes Écoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -187 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -187 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

52 - HAUTES ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

11.03 52 *Personnel statutaire des internats autonomes*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 16 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 16 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

41.23 52 *Dotation aux internats autonomes*

Crédit d'engagement

Réduction : -18 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -18 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

53 - HAUTES ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ "ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 53 *Assurance des élèves*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 95 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte du renouvellement du contrat d'assurance pour l'année académique à venir.

56 - HAUTES ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT DES HAUTES ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES

43.14 56 *Subventions aux Hautes Écoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -626 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -626 milliers d'euros

Cé crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

57 - HAUTES ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT DES HAUTES ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES

44.13 57 *Subventions aux Hautes Écoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -354 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -354 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de l'évolution estimée de l'indice santé 2012 et de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

58 - REFINANCEMENT DES HAUTES ÉCOLES - ENSEIGNEMENT

01.03 58 *Allocation d'aide à la démocratisation de l'accès aux Hautes Ecoles (hors part complément subsides sociaux)*

Crédit d'engagement

Réduction : -99 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -99 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

01.05 58 *Soutien à la recherche en Hautes Ecoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

PROGRAMME 6 - DÉPENSES DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTS SUPÉRIEURS D'ARCHITECTURE

60 - INSTITUT SUPÉRIEUR D'ARCHITECTURE DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT

11.03 60 *Personnel statutaire de l'Institut d'Architecture - La Cambre*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 59 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration. Une réduction équivalente est réalisée sur l'AB 44.13.23 de la DO 54.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 59 milliers d'euros

Ce créditt a été réestimé par l'administration. Une réduction équivalente est réalisée sur l'AB 44.13.23 de la DO 54.

PROGRAMME 8 - HAUTES ÉCOLES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ

81 - DIVERS

40.02 81 *Allocation pour la promotion de la réussite en Hautes Ecoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -3 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -3 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

82 - SUBVENTIONS SOCIALES

33.01 82 *Subventions sociales aux Hautes Ecoles*

Crédit d'engagement

Réduction : -46 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 457 milliers d'euros

Ce cédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et du transfert en provenance de l'AB 01.04.30 de la DO 40.

DIVISION ORGANIQUE 57
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

PROGRAMME 3 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

30 - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 30 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -971 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

Crédit de liquidation

Réduction : -971 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

31 - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 31 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 86 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 86 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

32 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OFFICIELS SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 32 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -161 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

Crédit de liquidation

Réduction : -161 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'adminisration.

33 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRES SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 33 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -83 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé par l'administration.

Crédit de liquidation

Réduction : -83 milliers d'euros

Ce créditt a été réestimé par l'administration.

PROGRAMME 4 - FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

40 - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.01 40 *Dotation globale aux 6 établissements d'enseignement artistique de la Communauté française à gestion séparée y compris les frais résultant de la formation continuée*

Crédit d'engagement

Réduction : -16 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -16 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

42 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OFFICIELS SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.03 42 *Subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur officiels subventionnés*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et de l'évolution réestimée de la population étudiante.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et par l'évolution réestimée de la population étudiante.

44 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRES SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.30 44 *Subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur libres subventionnés*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 109 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compet de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et de l'évolution réestimée de la population étudiante.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 109 milliers d'euros

Ce crédit a été adapté afin de tenir compte de l'évolution de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et de l'évolution réestimée de la population étudiante.

46 - SUBSIDES SOCIAUX - ECOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

33.02 46 *Subsides sociaux aux écoles supérieures des arts*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 17 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenri compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement et du transfert en provenance de l'AB 01.04.30 de la DO 40.

49 - DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS AUX ECOLES SUPÉRIEURES DES ARTS

01.01 49 *Allocations d'aide à la démocratisation de l'accès aux Ecoles supérieures des Arts - hors part complément subsides sociaux*

Crédit d'engagement

Réduction : -15 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

Crédit de liquidation

Réduction : -15 milliers d'euros

Ce crédit a été réestimé afin de tenir compte de la mesure d'économie décidée par le Gouvernement.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Madame Evelyne Huytebroeck

Ministre de la Jeunesse

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 - Services généraux 50

Division organique 11 - Affaires générales - Secrétariat général 50

Chapitre 2 - Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport 50

Division organique 15 - Infrastructures de la Santé, des Affaires sociales, de la Culture et du Sport 50

Division organique 17 - Aide à la Jeunesse 51

Division organique 18 - Aide sociale spécialisée 53

Division organique 23 - Jeunesse et éducation permanente 54

CHAPITRE I
SERVICES GÉNÉRAUX

DIVISION ORGANIQUE 11
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROGRAMME 1 - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

16 - OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'AIDE À LA JEUNESSE

12.01 16 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 56 milliers d'euros

Transfert de crédit de liquidation de 56 000 € de l'ab 17.33.36.14 pour une étude confiée à la société SONECOM sur et auprès des jeunes qui ressortent de l'aide à la jeunesse.

CHAPITRE II
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT

DIVISION ORGANIQUE 15
INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DU SPORT

PROGRAMME 1 - CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

13 - AIDE À LA JEUNESSE

12.01 13 *travaux et prestations de services inhérentes aux entretiens du propriétaire, aménagements et rénovations légères ainsi qu'aux fournitures de 1er équipement*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 161 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 15 en vue de résorber partiellement l'encours créé par le blocage administratif de fin 2012. Ce transfert pour rattrapage d'encours est donc intégralement financé par des économies sur le programme de maintenance des infrastructures dont la Fédération est propriétaire.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 114 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 15 en vue de résorber partiellement l'encours créé par le blocage administratif de fin 2012. Ce transfert pour rattrapage d'encours est donc intégralement financé par des économies sur le programme de maintenance des infrastructures dont la Fédération est propriétaire.

12.06 13 *Loyers de biens immobiliers administratifs en ce compris les loyers, canons, impôts et taxes régionales grevant les bâtiments*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Ajustement des crédits par transfert interne en vue d'assumer le service des loyers.

12.22 13 *Aide à la jeunesse :paiement de primes d'assurance*

Crédit de liquidation

Réduction : -4 milliers d'euros

Ajustement des crédits par transfert interne en vue d'assumer le service des loyers.

72.01 13 *Achat de terrains, bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiments*

Crédit d'engagement

Réduction : -161 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 15 en vue de résorber partiellement l'encours créé par le blocage administratif de fin 2012. Ce transfert pour rattrapage d'encours est donc intégralement financé par des économies sur le programme de maintenance des infrastructures dont la Fédération est propriétaire.

Crédit de liquidation

Réduction : -114 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 15 en vue de résorber partiellement l'encours créé par le blocage administratif de fin 2012. Ce transfert pour rattrapage d'encours est donc intégralement financé par des économies sur le programme de maintenance des infrastructures dont la Fédération est propriétaire.

DIVISION ORGANIQUE 17
AIDE À LA JEUNESSE

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE
01 - FONCTIONNEMENT DE DIVERS SERVICES

12.01 01 *Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers, y compris les dépenses afférentes aux années budgétaires antérieures*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 70 milliers d'euros

Transfert à partir de l'A.B. 17.33.36.14 en vue d'honorer diverses actions dont un colloque sur le thème de l'interculturalité ; une campagne de communication pour le N° 103 - service Ecoute-enfants, N° de téléphone accessible aux enfants dans des situations de maltraitance ; une campagne de communication sur les télévisions locales en vue de recruter des familles d'accueil et des dépenses diverses.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 70 milliers d'euros

Transfert à partir de l'A.B. 17.33.36.14 en vue d'honorer diverses actions dont un colloque sur le thème de l'interculturalité ; une campagne de communication pour le N° 103 - service Ecoute-enfants, N° de téléphone accessible aux enfants dans des situations de maltraitance ; une campagne de communication sur les télévisions locales en vue de recruter des familles d'accueil et des dépenses diverses.

PROGRAMME 1 - JEUNES EN DANGER ET JEUNES DÉLINQUANTS

11 - PRÉVENTION GÉNÉRALE, INITIATIVES NOVATRICES ET ACTIONS TRANSVERSALES

12.70 11 *Dépenses de toute nature en matière de protection de la jeunesse et d'aide à la jeunesse*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 28 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O.en vue de la publication du journal de l'Aide à la jeunesse.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 28 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O.en vue de la publication du journal de l'Aide à la jeunesse.

14 - ÉTABLISSEMENTS, MILIEUX D'ACCUEIL ET INITIATIVES DIVERSES

33.28 14 *Subventions des mesures d'aide et de protection mises en oeuvre par les services d'hébergement*

Crédit d'engagement

Réduction : -112 milliers d'euros

Mesure d'économie sur l'indexation des frais de fonctionnement des services privés. Cette mesure d'économie de 0,5% est complémentaire à celle prise au budget initial.

Crédit de liquidation

Réduction : -112 milliers d'euros

Mesure d'économie sur l'indexation des frais de fonctionnement des services privés. Cette mesure d'économie de 0,5% est complémentaire à celle prise au budget initial.

33.36 14 *Plan de renforcement de l'Aide à la jeunesse*

Crédit d'engagement

Réduction : -128 milliers d'euros

Transferts de crédits d'engagement vers différentes A.B. de la D.O. 17, il s'agit des A.B. 17.12.01.01 et 17.12.01.15. Par ailleurs, un tansfert de 15.000 € est effectué au profit du DGDE (A.B. 11.01.01.37).

Crédit de liquidation

Réduction : -184 milliers d'euros

Transferts de crédits de liquidation vers différentes A.B. de la D.O. 17, il s'agit des A.B. 17.12.01.01 et 17.12.01.15. Par ailleurs, un tansfert de 15.000 € est effectué au profit du DGDE (A.B. 11.01.01.37) ainsi qu'un montant de 56.000 e pour l'OEJAJ (AB 11.12.01.16)

15 - ETUDES ET RECHERCHES SCIENTIFIQUES

12.01 15 *Frais d'organisation, de route, de séjour, prestations et rémunérations de personnes étrangères aux administrations de la Communauté française liés à la réalisation d'études et recherches scientifiques*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 17 en vue de la réalisation d'une étude par la méthode d'analyse en groupe sur le thème de la localisation géographique de certains types de services.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Transfert interne à la D.O. 17 en vue de la réalisation d'une étude par la méthode d'analyse en groupe sur le thème de la localisation géographique de certains types de services.

DIVISION ORGANIQUE 18
AIDE SOCIALE SPÉCIALISÉE

PROGRAMME 1 - AIDE AUX DÉTENUS
12 - AIDE SOCIALE AUX DÉTENUS

33.03 12 *Subsides aux services agréés d'aide sociale aux détenus et services liens*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 58 milliers d'euros

Augmentation des crédits de 58.000 € par solde d'une augmentation de 60 000 € due à la nécessité d'ouvrir un service d'aide aux détenus auprès de la nouvelle prison de Marche-en-Famenne et d'une mesure d'économie de 1.600 € sur les frais de fonctionnement des services (indexation à 0,2% au lieu de 0,7% comme prévu initialement).

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 58 milliers d'euros

Augmentation des crédits de 58.000 € par solde d'une augmentation de 60 000 € due à la nécessité d'ouvrir un service d'aide aux détenus auprès de la nouvelle prison de Marche-en-Famenne et d'une mesure d'économie de 1.600 € sur les frais de fonctionnement des services (indexation à 0,2% au lieu de 0,7% comme prévu initialement).

DIVISION ORGANIQUE 23
JEUNESSE ET ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMME 2 - JEUNESSE
23 - SUBVENTIONS ORDINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET DE PERSONNEL

33.01 23 *Subventions aux organisations de jeunesse (décret du 20 juin 1980 et du 19 mai 2004)*

Crédit d'engagement

Réduction : -32 milliers d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

Crédit de liquidation

Réduction : -32 milliers d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

33.02 23 *Subventions aux centres de jeunes : fonctionnement et intervention dans la rémunération des animateurs (décret du 20 juillet 2000)*

Crédit d'engagement

Réduction : -19 milliers d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

Crédit de liquidation

Réduction : -19 milliers d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

33.20 23 *Subventions aux Coordinations régionales d'écoles de devoirs et à la Fédération communautaire des écoles de devoirs : fonctionnement, activités et intervention dans l'emploi (décret du 28 avril 2004)*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Mesure d'économie par désindexation partielle des frais de fonctionnement - passage à 0,2% d'indexation au lieu de 0,7% prévu au budget initial.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Madame Fadila Laanan

Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1 - Services généraux 58

Division organique 06 - Cabinets ministériels 58

Chapitre 2 - Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport 58

Division organique 15 - Infrastructures de la Santé, des Affaires sociales, de la Culture et du Sport 58

Division organique 16 - Santé 60

Division organique 20 - Affaires générales - Culture 64

Division organique 21 - Arts de la Scène 66

Division organique 22 - Livre 69

Division organique 23 - Jeunesse et éducation permanente 71

Division organique 24 - Patrimoine culturel et Arts plastiques 73

Division organique 25 - Audiovisuel et Multimédia 75

CHAPITRE I
SERVICES GÉNÉRAUX

DIVISION ORGANIQUE 06
CABINETS MINISTÉRIELS

PROGRAMME 2 - GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
26 - CABINET DE LA MINISTRE DE LA CULTURE, DE L'AUDIOVISUEL, DE LA SANTÉ ET DE L'EGALITÉ DES CHANCES

11.02 26 *Traitements et indemnités du personnel du cabinet*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 55 milliers d'euros

Adaptation aux besoins suite au passage en crédits dissociés - compensation sur l'AB 74.01.26

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 55 milliers d'euros

Adaptation aux besoins suite au passage en crédits dissociés - compensation sur l'AB 74.01.26

74.01 26 *Dépenses patrimoniales du cabinet*

Crédit d'engagement

Réduction : -55 milliers d'euros

Compensation de l'augmentation de l'AB 11.02.26

Crédit de liquidation

Réduction : -55 milliers d'euros

Compensation de l'augmentation de l'AB 11.02.26

CHAPITRE II
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT

DIVISION ORGANIQUE 15
INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DU SPORT

PROGRAMME 2 - CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DE LA CULTURE
23 - INFRASTRUCTURES CULTURELLES

43.01 23 *Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de l'accord de coopération culture patrimoine entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 150 milliers d'euros

Création de l'article de base en vue d'accorder une subvention pour le marché d'architecture du Musée des Beaux-Arts de Tournai dans le cadre de la convention tripartite entre la Ville de Tournai, l'IPW et la Fédération Wallonie Bruxelles en application de l'accord de coopération culture-patrimoine entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 40 milliers d'euros

Création de l'article de base en vue de liquider une partie de la subvention pour le marché d'architecture du Musée des Beaux-Arts de Tournai dans le cadre de la convention tripartite entre la Ville de Tournai, l'IPW et la Fédération Wallonie Bruxelles en application de l'accord de coopération culture-patrimoine entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

63.41 23 *Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région de langue française*

Crédit d'engagement

Réduction : -1072 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels - dépendants du rythme auquel les dossiers sont communiqués par les collectivités locales et du moment de l'attribution des marchés publics par ces dernières.

Crédit de liquidation

Réduction : -40 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels - dépendants du rythme auquel les factures éligibles sont introduites par les collectivités locales auprès de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

63.42 23 *Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région bruxelloise*

Crédit de liquidation

Réduction : -600 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels - dépendants du rythme auquel les factures éligibles sont introduites par les collectivités locales auprès de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

72.41 23 *Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 240 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 38 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

72.42 23 *Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments- Région de langue française*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 592 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 130 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

72.43 23 *Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments - Région bruxelloise*

Crédit d'engagement

Réduction : -70 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 170 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

72.65 23 *Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 102 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

DIVISION ORGANIQUE 16
SANTÉ

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE
01 - BIENS ET SERVICES

12.01 01 *Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence, frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers y compris les dépenses afférentes aux années antérieures*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Ajustement sur base de la consommation des années antérieures

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Ajustement sur base de la consommation des années antérieures

PROGRAMME 1 - INTERVENTIONS DIVERSES
12 - ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE

33.02 12 *Dotation à l'Académie royale de médecine de Belgique*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 58 milliers d'euros

Réestimation de la dotation à l'Académie royale de médecine

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 49 milliers d'euros

Réestimation de la dotation à l'Académie royale de médecine sur la base des crédits à liquider en 2013

PROGRAMME 2 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

24 - SUBVENTIONS ET ACTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN COMMUNAUTAIRE OPÉRATIONNEL (PCO)

12.01 24 *Programme de vaccination, y compris créances années antérieures*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 306 milliers d'euros

Prise en charge de la condamnation de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du litige avec SANOFI PASTEUR pour des factures impayées.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 306 milliers d'euros

Prise en charge de la condamnation de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du litige avec SANOFI PASTEUR pour des factures impayées.

12.02 24 *Fonds budgétaire destiné au financement du programme de vaccination par l'INAMI (A)*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 983 milliers d'euros

Estimation du Fonds - correction d'une erreur de montant dans le budget inital 2013

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 983 milliers d'euros

Estimation du Fonds - correction d'une erreur de montant dans le budget inital 2013

33.01 24 *Prévention des assuétudes*

Crédit de liquidation

Réduction : -23 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des montants précis à ordonnancer en 2013.

33.02 24 *Subventions destinées à l'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle et à la Prévention du SIDA*

Crédit d'engagement

Réduction : -15 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 34 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des montants précis à ordonnancer en 2013.

33.04 24 *Promotion des attitudes saines et prévention des maladies cardio-vasculaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Réduction : -62 milliers d'euros

Adaptation des crédits de liquidation en fonction des montants précis à ordonnancer en 2013.

25 - SUBVENTIONS ET ACTIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ

12.01 25 *Dépenses de toute nature en matière de promotion de la santé et de médecine préventive*

Crédit d'engagement

Réduction : -100 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

33.01 25 *Subventions aux organismes agréés, y compris créances années antérieures*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 21 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 13 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

33.02 25 *Problématiques émergentes et projets particuliers à l'initiative du Gouvernement*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 73 milliers d'euros

Adaptation du crédit afin de pouvoir prendre en charge la création de 10 points d'appui EVRAS

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 44 milliers d'euros

Adaptation du crédit afin de pouvoir prendre en charge la création de 10 points d'appui EVRAS

33.04 25 *Programmes locaux*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 60 milliers d'euros

Adaptation du crédit afin de soutenir des projets communaux de santé

PROGRAMME 3 - PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ECOLE

31 - SUBVENTIONS EN MATIÈRE DE SERVICES DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ECOLE

33.01 31 *Subventions de fonctionnement des services P.S.E. libres*

Crédit d'engagement

Réduction : -22 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -22 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

33.03 31 *Subventions non marchand*

Crédit d'engagement

Réduction : -7 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -7 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

43.01 31 *Subventions de fonctionnement des services P.S.E. officiels subventionnés*

Crédit d'engagement

Réduction : -19 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -19 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

32 - FORMATION CONTINUE EN PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ECOLE

33.02 32 *Subventions pour la formation continue aux services de Promotion de la Santé à l'Ecole*

Crédit d'engagement

Réduction : -114 milliers d'euros

Fin du projet pilote des Cellules Bien-être

Crédit de liquidation

Réduction : -66 milliers d'euros

Fin du projet pilote des Cellules Bien-être

DIVISION ORGANIQUE 20
AFFAIRES GÉNÉRALES - CULTURE

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE

01 - PERSONNEL

01.01 01 *Provision en vue de couvrir les charges résultant de l'augmentation salariale du secteur non-marchand*

Crédit d'engagement

Réduction : -256 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -256 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

02 - BIENS ET SERVICES

12.31 02 *Frais relatifs à des immeubles appartenant à la Communauté française ou loués par elle et affectés à des fins culturelles*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Prise en charge du contrat d'entretien du centre culturel Marcel Hicter (La Marlagne)

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Prise en charge du contrat d'entretien du centre culturel Marcel Hicter (La Marlagne)

PROGRAMME 1 - INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES

11 - ENQUÊTES, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, PUBLICATIONS, FORMATIONS

01.01 11 *Dépenses relatives au domaine culturel*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 100 milliers d'euros

Prise en compte de dossiers pluridisciplinaires soutenus de manière récurrente

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 100 milliers d'euros

Prise en compte de dossiers pluridisciplinaires soutenus de manière récurrente

12.20 11 *Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes; à l'organisation de réunions, colloques ou journées d'études et à l'organisation d'activités culturelles interdisciplinaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 50 milliers d'euros

Crédit remis au niveau de l'initial 2013

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 50 milliers d'euros

Crédit remis au niveau de l'initial 2013

13 - ACTIVITÉS CULTURELLES PLURIDISCIPLINAIRES

33.03 13 *Subvention liée à la cession des centres de prêt de la Médiathèque de la Communauté française*

Crédit de liquidation

Réduction : -3 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des besoins exacts à ordonnancer en 2013

33.04 13 *Soutien aux cultures urbaines et émergentes, à la musique électronique*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 35 milliers d'euros

Prise en compte de dossiers pluridisciplinaires soutenus de manière récurrente

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 35 milliers d'euros

Prise en compte de dossiers pluridisciplinaires soutenus de manière récurrente

33.09 13 *Formation des publics scolaires à la culture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 13 milliers d'euros

Réalignement sur le budget initial 2012 dans une perspective globale de soutien à l'éducation culturelle à l'école

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 13 milliers d'euros

Réalignement sur le budget initial 2012 dans une perspective globale de soutien à l'éducation culturelle à l'école

15 - ORGANISMES CULTURELS

12.20 15 *Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du plan de préservation et d'exploitation des patrimoines culturels (plan PEP'S)*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 125 milliers d'euros

Transfert de l'AB 33.01.15 en vue de permettre le lancement des marchés relatifs à la numérisation des trésors de la Fédération Wallonie-Bruxelles

33.01 15 *Subventions aux associations reconnues ou subventionnées développant des programmes de numérisation concertés dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines culturels (Plan Pep's)*

Crédit d'engagement

Réduction : -125 milliers d'euros

compensation de l'augmentation de l'AB 12.20.15

DIVISION ORGANIQUE 21
ARTS DE LA SCÈNE

PROGRAMME 1 - INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES
17 - ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES

33.12 17 *Subventions aux structures d'encadrement à la production et à la diffusion*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Ajustement en vue d'accorder une augmentation de 5.000 EUR à la Charge du Rhinocéros conformément aux décisions prises sur base de l'avis du CAD dans le cadre des renouvellements de conventions en théâtre.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Ajustement en vue d'accorder une augmentation de 5.000 EUR à la Charge du Rhinocéros conformément aux décisions prises sur base de l'avis du CAD dans le cadre des renouvellements de conventions en théâtre.

PROGRAMME 2 - THÉÂTRE

23 - COMPAGNIES ET THÉÂTRES PROFESSIONNELS POUR ADULTES

33.39 23 *Subventions aux compagnies et théâtres professionnels pour adultes relevant des contrats-programmes et des conventions conclus ou en négociation*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Transfert vers l'AB 33.12.17 de la DO21

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Transfert vers l'AB 33.12.17 de la DO21

24 - AIDE AUX PROJETS

33.45 24 *Subventions aux projets de création et de diffusion théâtrales*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 30 milliers d'euros

Conformément aux engagements pris fin 2012, alignement du crédit sur le niveau du deuxième ajustement 2012.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 30 milliers d'euros

Conformément aux engagements pris fin 2012, alignement du crédit sur le niveau du deuxième ajustement 2012.

25 - COMPAGNIES, THÉÂTRES ET CENTRES DRAMATIQUES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

33.51 25 *Festivals théâtre jeunes publics*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Alimentation du crédit en vue de pouvoir accorder une subvention au Théâtre de la Montagne magique

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Alimentation du crédit en vue de pouvoir accorder une subvention au Théâtre de la Montagne magique

28 - THÉÂTRE SEMI-PROFESSIONNEL, AMATEUR ET UNIVERSITAIRE

33.53 28 *Subventions aux compagnies et théâtres semi-professionnels*

Crédit d'engagement

Réduction : -25 milliers d'euros

Suspension pour 2013 du complément de subvention (25.000 EUR) accordé à l'asbl VAUDEVILLE.

Crédit de liquidation

Réduction : -25 milliers d'euros

Suspension pour 2013 du complément de subvention (25.000 EUR) accordé à l'asbl VAUDEVILLE.

PROGRAMME 3 - MUSIQUE

33 - SUBVENTIONS EN MUSIQUE NON CLASSIQUE

33.18 33 *Subventions aux opérateurs non conventionnés en musique non classique issus des esthétiques rock, jazz, chanson, folk, ethniques …*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 40 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 40 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

PROGRAMME 4 - ART DE LA DANSE

44 - ART DE LA DANSE - CHORÉGRAPHIE - PRODUCTIONS, RECHERCHES ET FESTIVALS

33.15 44 *Subventions à la danse et aux festivals chorégraphiques. Aide aux compagnies expérimentales et à la création*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 130 milliers d'euros

Conformément aux engagements pris fin 2012, alignement du crédit sur le niveau du deuxième ajustement 2012.

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 130 milliers d'euros

Conformément aux engagements pris fin 2012, alignement du crédit sur le niveau du deuxième ajustement 2012.

DIVISION ORGANIQUE 22
LIVRE

PROGRAMME 1 - LECTURE PUBLIQUE

11 - PROMOTION ET ANIMATION EN FAVEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU LIVRE

33.15 11 *Subventions allouées à certaines bibliothèques publiques pour des projets pluriannuels de développement de la lecture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Corrections d'erreurs administratives (2011) pour lesquelles les crédits sont tombés en annulation

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Corrections d'erreurs administratives (2011) pour lesquelles les crédits sont tombés en annulation

43.07 11 *Subventions allouées à certaines bibliothèques publiques pour des projets pluriannuels de développement de la lecture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 24 milliers d'euros

Corrections d'erreurs administratives (2011) pour lesquelles les crédits sont tombés en annulation

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 24 milliers d'euros

Corrections d'erreurs administratives (2011) pour lesquelles les crédits sont tombés en annulation

15 - INTERVENTION DES SERVICES PUBLICS DE LA LECTURE - DÉCRETS DU 28 FÉVRIER 1978 ET DU 30 AVRIL 2009

33.10 15 *Subventions au titre d'intervention dans la rémunération du personnel allouées à certaines bibliothèques publiques et associations professionnelles en application du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture*

Crédit d'engagement

Réduction : -4 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptation aux besoins réels

33.11 15 *Subventions de fonctionnement proprement dit allouées à certaines bibliothèques publiques et associations professionnelles en application du décret du 28/02/1978 organisant le service public de la lecture*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 2 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

43.09 15 *Subventions au titre d'intervention dans la rémunération du personnel allouées à certaines bibliothèques publiques en application du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 16 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

43.12 15 *Subventions de fonctionnement proprement dit allouées à certaines bibliothèques publiques en application ou en vue de l'application du décret du 28/02/1978 organisant le service public de la lecture*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1 millier d'euros

Adaptation aux besoins réels

43.15 15 *Subventions de fonctionnement allouées à des opérateurs en application du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture*

Crédit d'engagement

Réduction : -17 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

Crédit de liquidation

Réduction : -2 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels

PROGRAMME 2 - LETTRES ET LIVRE

21 - ACQUISITIONS D'OUVRAGES ET ACTIVITÉS LIÉES À LA PROMOTION DES LETTRES

33.16 21 *Aide à la création littéraire*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 50 milliers d'euros

Ajustement pour palier le manque de crédit de liquidation 2013

33.17 21 *Aide à l'édition littéraire*

Crédit d'engagement

Réduction : -12 milliers d'euros

Transfert vers l'AB 33.04.25

Crédit de liquidation

Réduction : -26 milliers d'euros

Adaptation en vue de rééquilibrer d'autres articles de base en crédit de liquidation

33.18 21 *Aide à la promotion et à la diffusion littéraires*

Crédit de liquidation

Réduction : -28 milliers d'euros

Adaptation en vue de rééquilibrer d'autres articles de base en crédit de liquidation

25 - ACTIVITÉS LIÉES À LA BD, AU LIVRE DE JEUNESSE ET AU LIVRE DE SCIENCES HUMAINES

33.04 25 *Subventions aux livres de sciences humaines*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 12 milliers d'euros

Subvention aux Editions Couleur Livres sur l'ensemble de leurs activités ("sciences humaines" plutôt qu'"édition littéraire")

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Subvention aux Editions Couleur Livres sur l'ensemble de leurs activités ("sciences humaines" plutôt qu'"édition littéraire")

DIVISION ORGANIQUE 23
JEUNESSE ET ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMME 3 - EDUCATION PERMANENTE
31 - ACTIVITÉS DU SERVICE

33.06 31 *Subventions aux associations bénéficiant d'un contrat-programme dans le cadre du décret du 17 juillet 2003*

Crédit d'engagement

Réduction : -134 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -134 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

33.08 31 *Subventions aux associations bénéficiant d'une convention dans le cadre du décret du 17 juillet 2003*

Crédit d'engagement

Réduction : -145 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013) et adaptation du crédit en fonction des décisions de nouvelles reconnaissances transitoires prises sur base des propositions du Conseil supérieur de l'Education permanente.

Crédit de liquidation

Réduction : -145 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013) et adaptation du crédit en fonction des décisions de nouvelles reconnaissances transitoires prises sur base des propositions du Conseil supérieur de l'Education permanente.

33.27 31 *Subventions et conventions pour des projets d'éducation permanente, de développement communautaire, d'alphabétisation des adultes, de créativité et de pratiques artistiques en amateur, réalisés à l'initiative d'organisations reconnues ou d'associations culturelles non reconnues*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 185 milliers d'euros

Réaffectation des moyens libérés sur les AB 33.08.31 et 33.29.31

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 185 milliers d'euros

Réaffectation des moyens libérés sur les AB 33.08.31 et 33.29.31

33.29 31 *Subventions à des activités représentant la diversité culturelle et à des actions interculturelles réalisées à l'initiative d'associations reconnues ou non reconnues*

Crédit d'engagement

Réduction : -40 milliers d'euros

Non-renouvellement de la convention avec un opérateur (asbl CARHIMA)

Crédit de liquidation

Réduction : -40 milliers d'euros

Non-renouvellement de la convention avec un opérateur (asbl CARHIMA)

33.30 31 *Subventions aux organisations communautaires et régionales dans le domaine des loisirs culturels en général : activités et emploi*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

33 - SOUTIEN AUX CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

33.33 33 *Subventions aux Centres d'expression et de créativité, aux Fédérations de pratiques artistiques en amateurs et aux Fédérations des centres d'expression et de créativité : fonctionnement et intervention dans la rémunération des animateurs*

Crédit d'engagement

Réduction : -12 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -12 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

DIVISION ORGANIQUE 24
PATRIMOINE CULTUREL ET ARTS PLASTIQUES

PROGRAMME 1 - DÉPENSES ET SUBVENTIONS DIVERSES EN PATRIMOINE CULTUREL

11 - PATRIMOINE CULTUREL ET MUSÉES

33.35 11 *Subvention à l'ASBL Domaine de Seneffe - Musée de l'Orfèvrerie de la Communauté française liée par contrat-programme à la Communauté française*

Crédit d'engagement

Réduction : -8 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -8 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

43.04 11 *Subventions pour la conservation et la restauration de biens culturels publics classés*

Crédit d'engagement

Réduction : -3 milliers d'euros

Transfert vers le nouvel article de base 63.52.11 - Subventions pour les dépenses d'équipement envue de la conservation de biens culturels publics classés

Crédit de liquidation

Réduction : -3 milliers d'euros

Transfert vers le nouvel article de base 63.52.11 - Subventions pour les dépenses d'équipement envue de la conservation de biens culturels publics classés

63.52 11 *Subventions pour des dépenses d'équipement en vue de la conservation de biens culturels publics classés*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 3 milliers d'euros

Nouvel article de base créé pour subventionner des dépenses spécifiques comme par exemple l'achat d'armoires blindées et ignifugées pour la Ville de Liège (Fonds Gilles Closson)

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 3 milliers d'euros

Nouvel article de base créé pour subventionner des dépenses spécifiques comme par exemple l'achat d'armoires blindées et ignifugées pour la Ville de Liège (Fonds Gilles Closson)

PROGRAMME 2 - ARTS PLASTIQUES

21 - INITIATIVES PROPRES ET AIDE AUX INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS

33.32 21 *Subventions et conventions aux artistes, aux établissements publics, associations et organismes de création, d'édition et de diffusion du design et de la mode*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels afin de pérenniser les actions entamées les deux dernières années et de poursuivre le déploiement d'une politique de soutien cohérente en faveur du secteur

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels afin de pérenniser les actions entamées les deux dernières années et de poursuivre le déploiement d'une politique de soutien cohérente en faveur du secteur

33.41 21 *Subventions aux centres d'art contemporain, aux institutions, aux associations de promotion et de diffusion, aux associations professionnelles, aux manifestations liées à la Communauté française par contrats-programmes ou conventions*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 40 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels en vue d'assumer partiellement des demandes d'augmentations de subvention dans le cadre du renouvellement de certaines conventions

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 40 milliers d'euros

Adaptation aux besoins réels en vue d'assumer partiellement des demandes d'augmentations de subvention dans le cadre du renouvellement de certaines conventions

23 - AIDE AUX ARTISTES

33.33 23 *Bourses aux projets de création et de production d'artistes*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Réajustement en vue de rapprocher ce crédit du montant décidé à l'initial 2013

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Réajustement en vue de rapprocher ce crédit du montant décidé à l'initial 2013

DIVISION ORGANIQUE 25
AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA

PROGRAMME 1 - INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES
11 - PROMOTION ET ANIMATION EN FAVEUR DE L'AUDIOVISUEL

01.01 11 *Provision pour politiques nouvelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -317 milliers d'euros

Répartition sur plusieurs articles de base des divisions organiques 20, 21, 22 et 24 en fonction des besoins à rencontrer

Crédit de liquidation

Réduction : -317 milliers d'euros

Répartition sur plusieurs articles de base des divisions organiques 20, 21, 22 et 24 en fonction des besoins à rencontrer

12 - COMMISSIONS ET CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

41.04 12 *Dotation pour le Conseil supérieur de l'Audiovisuel*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 21 milliers d'euros

Remboursement des retenues opérées sur le pécule de vacances (années 2009 et 2010) du CSA

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 21 milliers d'euros

Remboursement des retenues opérées sur le pécule de vacances (années 2009 et 2010) du CSA

PROGRAMME 2 - CINÉMA ET VIDÉO

21 - AIDES À LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE

41.03 21 *Dotation au Centre du cinéma et de l'audiovisuel*

Crédit d'engagement

Réduction : -134 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013) et transfert de 48.000 EUR vers la DO11 afin d'assurer l'engagement d'un agent.

Crédit de liquidation

Réduction : -134 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013) et transfert de 48.000 EUR vers la DO11 afin d'assurer l'engagement d'un agent.

PROGRAMME 3 - RADIO ET TÉLÉVISION

31 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA RTBF

41.05 31 *Dotation à la RTBF pour ses frais spécifiques au projet TV5*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

41.07 31 *"Exécution de l'article 66.2 d du contrat de gestion de la RTBF approuvé par le Gouvernement le 21 décembre 2012*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1500 milliers d'euros

Exécution de l'article 66.2 d) du contrat de gestion de la RTBF approuvé par le Gouvernement le 21 décembre 2012

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1500 milliers d'euros

Exécution de l'article 66.2 d) du contrat de gestion de la RTBF approuvé par le Gouvernement le 21 décembre 2012

33 - SOUTIEN AUX TÉLÉVISIONS LOCALES

33.10 33 *Subventions aux télévisions locales*

Crédit d'engagement

Réduction : -30 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

Crédit de liquidation

Réduction : -30 milliers d'euros

Adaptation du taux d'indexation conformément à la décision du Gouvernement (0,2% au lieu de 0,7% à l'initial 2013).

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES DEPENSES POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2013

EXPOSE PARTICULIER

Secteur budgétaire de

Madame Marie-Dominique Simonet

Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

TABLE DES MATIERES

Chapitre 3 - Éducation, Recherche et Formation		80
Division organique 40 -	Services communs, affaires générales, recherche en éducation, pilotage de l'enseignement (interréseaux) et orientation - relations internationales	80
Division organique 41 -	Service général de l' Inspection	82
Division organique 48 -	Centres PMS	85
Division organique 50 -	Affaires pédagogiques et pilotage de l'enseignement de la Communauté française	87
Division organique 51 -	Enseignement préscolaire et Enseignement primaire	89
Division organique 52 -	Enseignement secondaire	95
Division organique 53 -	Enseignement spécialisé	102
Division organique 56 -	Enseignement de Promotion Sociale	107
Division organique 57 -	Enseignement artistique	111
Division organique 58 -	Enseignement à distance	113

CHAPITRE III
ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION

DIVISION ORGANIQUE 40
SERVICES COMMUNS, AFFAIRES GÉNÉRALES, RECHERCHE EN ÉDUCATION, PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT (INTERRÉSEAUX) ET ORIENTATION - RELATIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME 1 - SUBSISTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT

12 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

01.02 12 *Dépenses de toute nature relatives au soutien du travail des directeurs d'établissements scolaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 629 milliers d'euros

Adaptation du crédit conformément au titre V du Décret fixant le statut des directeurs du 2 février 2007

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 629 milliers d'euros

Adaptation du crédit conformément au titre V du Décret fixant le statut des directeurs du 2 février 2007

PROGRAMME 2 - PROVISIONS POUR CHARGES DIVERSES

21 - PROVISIONS DIVERSES

01.10 21 *Provision pour accord sectoriel*

Crédit d'engagement

Réduction : -600 milliers d'euros

Transfert de la provision vers l'article de base 01.02.40 de la DO 40

Crédit de liquidation

Réduction : -600 milliers d'euros

Transfert de la provision vers l'article de base 01.02.40 de la DO 40

01.11 21 *Provision pour classes passerelles*

Crédit d'engagement

Réduction : -120 milliers d'euros

Transfert de la provision vers le programme 6 de la DO 51 et le programme 4 de la DO 52

Crédit de liquidation

Réduction : -120 milliers d'euros

Transfert de la provision vers le programme 6 de la DO 51 et le programme 4 de la DO 52

PROGRAMME 4 - RECHERCHES EN ÉDUCATION, PILOTAGE INTERRÉSEAUX - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES INTERRÉSEAUX - ORIENTATION - DIVERS

40 - INSPECTION - PILOTAGE - INTERRÉSEAUX

01.02 40 *Dépenses de toute nature pour le financement de projets divers en liaison avec la politique de l'enseignement*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 984 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 290 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernemen

01.07 40 *Dépenses de toute nature favorisant l'intégration et l'utilisation des TIC dans l'enseignement*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 67 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 60 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

01.11 40 *Dépenses de toute nature dans le cadre du Programme budgétaire spécial pour l'acquisition de logiciels scolaires agréés*

Crédit d'engagement

Réduction : -3 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -3 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

41.01 40 *Institut de la formation en cours de carrière*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

41 - RECHERCHES EN ÉDUCATION

01.10 41 *Dépenses de toute nature relatives aux recherches en éducation*

Crédit d'engagement

Réduction : -235 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -36 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

41.01 41 *Office Francophone de Formation en Alternance*

Crédit d'engagement

Réduction : -82 milliers d'euros

Transfert du crédit à la DO 40 AB 01.02.40

Crédit de liquidation

Réduction : -82 milliers d'euros

Transfert du crédit à la DO 40 AB 01.02.40

PROGRAMME 8 - ACTIONS FONDS EUROPÉENS - INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI

81 - RÉMUNÉRATIONS LIÉES AU PROGRAMME DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

01.07 81 *Intervention de la Communauté française pour la réalisation d'un programme de transition professionnelle (transfert de programme)*

Crédit d'engagement

Réduction : -260 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -260 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

DIVISION ORGANIQUE 41
SERVICE GÉNÉRAL DE L' INSPECTION

PROGRAMME 1 - SUBSISTANCE INSPECTION - DÉPENSES DE PERSONNEL

11 - PERSONNEL DE L'INSPECTION DES CENTRES PMS

11.03 11 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -38 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -38 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

12 - PERSONNEL DE L'INSPECTION ET ANIMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

11.03 12 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -53 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -53 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

13 - PERSONNEL DE L'INSPECTION ET ANIMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

11.03 13 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 90 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 90 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

14 - PERSONNEL DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

11.03 14 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -172 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -172 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

15 - PERSONNEL DE L'INSPECTION, INSPECTEUR GÉNÉRAL COORDONNATEUR ET INSPECTEURS DE RELIGION

11.03 15 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -386 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -386 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

16 - PERSONNEL DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

11.03 16 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

17 - PERSONNEL DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

11.03 17 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -21 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -21 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

18 - PERSONNEL DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

11.03 18 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -69 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -69 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

19 - PERSONNEL DE L'INSPECTION - PILOTAGE GÉNÉRAL

11.03 19 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -1 millier d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 3 - SERVICE DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

30 - SERVICE DE CONSEIL ET DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

11.03 30 *Traitements du personnel du Service de Conseil et de Soutien pédagogique*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 363 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 363 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

DIVISION ORGANIQUE 48

CENTRES PMS

PROGRAMME 4 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES CENTRES PMS

40 - CENTRES PMS DE LA COMMUNAUTÉ - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 40 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 334 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 334 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

42 - CENTRES PMS OFFICIELS SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 42 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -18 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -18 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

43 - CENTRES PMS LIBRES SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 43 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -425 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -425 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES CENTRES PMS

50 - CENTRES PMS DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 50 *Dotation globale*

Crédit d'engagement

Réduction : -18 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -18 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

52 - CENTRES PMS OFFICIELS SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.23 52 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Réduction : -11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

54 - CENTRES PMS LIBRES SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.23 54 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

DIVISION ORGANIQUE 50
AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

PROGRAMME 2 - PILOTAGE - STRUCTURES - PROGRAMMES - ACTIVITÉS DE FORMATION - RECHERCHES ET INFORMATION - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

21 - STRUCTURES - PROGRAMMES - FORMATION ET INFORMATION

12.01 21 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Réduction : -60 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -60 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

PROGRAMME 4 - CENTRES TECHNIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - AUXILIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

40 - DÉPENSES DE PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 40 *Traitements des chargés de mission*

Crédit d'engagement

Réduction : -27 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -27 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

41 - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER. RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 41 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -16 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -16 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 6 - CENTRES DE DÉPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

60 - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 60 *Traitements des chargés de mission et personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 15 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

61 - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 61 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -17 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -17 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

DIVISION ORGANIQUE 51
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PROGRAMME 2 - DÉPENSES DE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

20 - DÉPENSES LIÉES AUX PAIEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS SUBVENTIONNÉS

11.05 20 *Rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'enseignement fondamental*

Crédit d'engagement

Réduction : -369 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -369 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 3 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

30 - DÉPENSES POUR LES SURVEILLANCES SUR L'HEURE DE MIDI

41.01 30 *Dotation pour le paiement des prestations de surveillance de midi dans les établissements d'enseignement fondamental CF*

Crédit d'engagement

Réduction : -4 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Crédit de liquidation

Réduction : -4 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

43.01 30 *Subventions pour les surveillances de midi dans les établissements d'enseignement fondamental de l'EOS*

Crédit d'engagement

Réduction : -25 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Crédit de liquidation

Réduction : -25 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

44.01 30 *Subventions pour les surveillances de midi dans les établissements fondamental de l'ELS*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 11 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

PROGRAMME 4 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES MATERNELLES

41 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 41 *Personnel statutaire du maternel*

Crédit d'engagement

Réduction : -906 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -906 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

44 - ÉCOLES MATERNELLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 44 *Subventions-traitements dans le maternel*

Crédit d'engagement

Réduction : -3907 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -3907 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

45 - ÉCOLES MATERNELLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 45 *Subventions-traitements dans le maternel*

Crédit d'engagement

Réduction : -2696 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -2696 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES

53 - ÉCOLES MATERNELLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.23 53 *Subventions forfaitaires dans le maternel*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 232 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 232 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

55 - ÉCOLES MATERNELLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.23 55 *Subventions forfaitaires dans le maternel*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 184 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 184 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

PROGRAMME 6 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES PRIMAIRES

61 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 61 *Personnel statutaire du primaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -416 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -416 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

62 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 62 *Personnel statutaire du primaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -55 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -55 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

63 - ÉCOLES PRIMAIRES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 63 *Subventions-traitements dans le primaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -4319 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -4319 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

64 - ÉCOLES PRIMAIRES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 64 *Subventions-traitements dans le primaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -3132 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -3132 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 7 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES

70 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 70 *Dotation globale pour le fondamental*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

71 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ "ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 71 *Assurance des élèves du primaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 183 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réel

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 6 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réel

72 - ÉCOLES PRIMAIRES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.05 72 *Subventions de fonctionnement aux internats du primaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -2 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -2 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

43.23 72 *Subventions forfaitaires dans le primaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 67 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 67 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

74 - ÉCOLES PRIMAIRES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.21 74 *Subventions de fonctionnement aux internats du primaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1 millier d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1 millier d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

44.23 74 *Subventions forfaitaires dans le primaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 456 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 456 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

PROGRAMME 8 - LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE - SUBVENTIONS DIVERSES

81 - INITIATIVES DIVERSES EN RELATION AVEC L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

01.01 81 *Dépenses de toute nature en relation avec l'Enseignement fondamental*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 11 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 13 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

PROGRAMME 9 - DISCRIMINATIONS POSITIVES ET PROMOTION D'UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

90 - DISCRIMINATIONS POSITIVES

01.02 90 *Dépenses relatives aux moyens complémentaires alloués aux projets des écoles et implantations bénéficiant de l'encadrement différencié*

Crédit d'engagement

Réduction : -42 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -42 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

DIVISION ORGANIQUE 52
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PROGRAMME 4 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE

41 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 41 *Personnel statutaire - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Réduction : -5432 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -5432 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

42 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 42 *Personnel statutaire - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Réduction : -813 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -813 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

44 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES DE PLEIN EXERCICE - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 44 *Subventions-traitements - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Réduction : -2201 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -2201 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

45 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES DE PLEIN EXERCICE - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 45 *Subventions-traitements - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Réduction : -3945 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -3945 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

46 - SERVICE DE MÉDIATION SCOLAIRE - RÉMUNÉRATION

11.01 46 *Rémunérations du personnel du Service de médiation*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 62 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 62 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE

50 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 50 *Dotation globale - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1073 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1073 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

51 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ"ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 51 *Assurance des élèves*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 453 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 13 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

53 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES DE PLEIN EXERCICE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.05 53 *Subventions de fonctionnement des internats - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 42 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 42 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

43.23 53 *Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 369 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 369 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

55 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES DE PLEIN EXERCICE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.21 55 *Subventions de fonctionnement aux internats*

Crédit d'engagement

Réduction : -35 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -35 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

44.23 55 *Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 1938 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1938 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

PROGRAMME 6 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE

61 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 61 *Personnel statutaire - Enseignement secondaire en alternance*

Crédit d'engagement

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -10 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

63 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES À HORAIRE RÉDUIT - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 63 *Subventions-traitements - Enseignement secondaire en alternance*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 96 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 96 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

64 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES À HORAIRE RÉDUIT - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 64 *Subventions-traitements - Enseignement secondaire en alternance*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 235 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 235 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 7 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE

70 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 70 *Dotation globale - Enseignement secondaire en alternance*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 62 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 62 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

71 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ "ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 71 *Assurance des élèves*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 19 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 1 millier d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

PROGRAMME 8 - INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI

80 - DÉPENSES DE PERSONNEL - INITIATIVES EN MATIÈRE D'EMPLOI

11.05 80 *Rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'enseignement secondaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 25 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 25 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 9 - DISCRIMINATIONS POSITIVES - DIVERS

90 - DISCRIMINATIONS POSITIVES - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

01.06 90 *Dépenses relatives aux moyens complémentaires alloués aux projets des écoles et implantations bénéficiant de l'encadrement différencié*

Crédit d'engagement

Réduction : -30 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -30 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

12.01 90 *Dépenses de toute nature en relation avec les frais de fonctionnement des services de médiation scolaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -40 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -40 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

94 - ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉQUIPEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

01.01 94 *Dépenses liées à l'équipement de l'enseignement technique et professionnel*

Crédit de liquidation

Réduction : -135 milliers d'euros

Transfert de moyens de liquidations vers l'AB 01.06.94 pour régler une créance "année antérieure"

01.05 94 *Dépenses de toute nature liées à la revalorisation de l'Enseignement technique et professionnel, y compris créances années antérieures*

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 135 milliers d'euros

Transfert de moyens de liquidations de l'AB 01.01.94 pour régler une créance "année antérieure"

DIVISION ORGANIQUE 53
ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

02 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

12.01 02 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 4 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

74.01 02 *Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables*

Crédit d'engagement

Réduction : -4 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -4 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

PROGRAMME 4 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

41 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT PÉDAGOGIQUE - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 41 *Personnel statutaire pédagogique*

Crédit d'engagement

Réduction : -24 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -24 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

42 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 42 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 8 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 8 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

44 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT PARAMÉDICAL - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 44 *Personnel statutaire paramédical*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 230 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 230 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

46 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 46 *Subventions-traitements du personnel pédagogique*

Crédit d'engagement

Réduction : -378 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -378 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

47 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS - PARAMÉDICAL

43.01 47 *Subventions-traitements du personnel paramédical*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 127 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 127 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

48 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 48 *Subventions-traitements du personnel pédagogique*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 581 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 581 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

49 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS - PARAMÉDICAL

44.01 49 *Subventions-traitements du personnel paramédical*

Crédit d'engagement

Réduction : -83 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -83 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

50 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 50 *Dotation globale*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 611 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 611 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

51 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ "ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 51 *Assurance des élèves*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 55 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 2 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

53 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.23 53 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 191 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 191 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

54 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - AIDE CONNEXE À L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL SUBVENTIONNÉ

43.06 54 *Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 9 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

56 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.23 56 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 317 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 317 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

57 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - AIDE CONNEXE À L'ENSEIGNEMENT LIBRE SUBVENTIONNÉ

44.06 57 *Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 22 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 22 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

PROGRAMME 6 - INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI

60 - DÉPENSES DE PERSONNEL - INITIATIVES EN MATIÈRE D'EMPLOI

11.05 60 *Rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'enseignement spécialisé*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 96 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 96 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

DIVISION ORGANIQUE 56
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

02 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

01.01 02 *Dépenses relatives à la promotion de l'enseignement de promotion sociale, y compris créances années antérieures*

Crédit d'engagement

Réduction : -20 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

PROGRAMME 4 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE PROMOTION SOCIALE

40 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ENSEIGNANT - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 40 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -210 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -210 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

41 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - DÉPENSES DE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET OUVRIER - RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS GÉNÉRALEMENT QUELCONQUES

11.03 41 *Personnel statutaire*

Crédit d'engagement

Réduction : -34 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -34 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

43 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 43 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -563 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -563 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

44 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

44.01 44 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 156 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 156 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 5 - FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE PROMOTION SOCIALE

50 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

41.23 50 *Dotation globale*

Crédit d'engagement

Réduction : -19 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -19 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

51 - ÉCOLES DE LA COMMUNAUTÉ - ACTIVITÉS CONNEXES À L'ACTIVITÉ "ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ"

12.21 51 *Assurance des élèves*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 262 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

Crédit de liquidation

Réduction : -22 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

54 - ÉCOLES OFFICIELLES SUBVENTIONNÉES - AIDE CONNEXE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.23 54 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 156 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 156 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

55 - ÉCOLES LIBRES SUBVENTIONNÉES - AIDE CONNEXE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.23 55 *Subventions forfaitaires*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 84 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 84 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ce compris les mesures d'économie décidées par le Gouvernement

PROGRAMME 6 - INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI

60 - DÉPENSES DE PERSONNEL - INITIATIVES DIVERSES EN MATIÈRE D'EMPLOI

11.05 60 *Rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'enseignement de promotion sociale*

Crédit d'engagement

Réduction : -26 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -26 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 7 - LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE - DIVERS

70 - INITIATIVES DIVERSES

01.01 70 *Dépenses de toute nature en relation avec la mise en oeuvre de mesures de discrimination positive*

Crédit d'engagement

Réduction : -7 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -7 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

PROGRAMME 8 - RESTRUCTURATION ET VALIDATION DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

81 - ACTIONS DIVERSES

01.02 81 *Dépenses de toute nature en relation avec l'évaluation de la qualité de l'enseignement de promotion sociale*

Crédit d'engagement

Réduction : -5 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -5 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

DIVISION ORGANIQUE 57
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

02 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

12.01 02 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 22 milliers d'euros

Adaptation du crédit aux besoins réels

PROGRAMME 5 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE OFFICIELS SUBVENTIONNÉS

50 - SUBVENTIONS-TRAITEMENTS

43.01 50 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 5 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 7 - DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT

70 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT OFFICIELS SUBVENTIONNÉS

43.01 70 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -593 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -593 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

71 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT LIBRES SUBVENTIONNÉS

44.01 71 *Subventions-traitements*

Crédit d'engagement

Réduction : -59 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Réduction : -59 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

72 - HUMANITÉS ARTISTIQUES

01.01 72 *Subventions traitements pour des personnels de l'enseignement officiel subventionné et libre subventionné*

Crédit d'engagement

Crédit supplémentaire : 22 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Crédit de liquidation

Crédit supplémentaire : 22 milliers d'euros

Adaptation du crédit en fonction des calculs de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement

PROGRAMME 8 - FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT

80 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT OFFICIELS SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

43.02 80 *Subventions de fonctionnement aux établissements à horaire réduit officiels subventionnés*

Crédit d'engagement

Réduction : -27 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -27 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

82 - ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT LIBRES SUBVENTIONNÉS - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

44.30 82 *Subventions de fonctionnement aux établissements à horaire réduit libres subventionnés*

Crédit d'engagement

Réduction : -2 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

Crédit de liquidation

Réduction : -2 milliers d'euros

Application des mesures d'économie décidées par le Gouvernement

DIVISION ORGANIQUE 58
ENSEIGNEMENT À DISTANCE

PROGRAMME 0 - SUBSISTANCE - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

02 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

12.01 02 *Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services*

Crédit d'engagement

Réduction : -20 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant

Crédit de liquidation

Réduction : -20 milliers d'euros

Crédit jugé suffisant